



**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES**

<p><b>Direction :</b> DGA</p> <p><b>Sous-direction :</b> GESPER</p> <p><b>Bureau :</b> des mobilités et statuts d'emplois</p> <p><b>Adresse :</b> 78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP</p> <p><b>Suivi par :</b> Lydia PANANGATIL lydia.panangatil@agriculture.gouv.fr</p> <p><b>Réf. Interne :</b> LP/n2004-118</p>	<p><b>NOTE DE SERVICE</b></p> <p><b>DGA/GESPER/N2004-1142</b></p> <p><b>Date :</b> 27 avril 2004</p>
--	--

Date de mise en application : immédiate

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation,  
de la pêche et des affaires rurales

à

Tous les agents

📄 Nombre d'annexes : 1

**Objet :** Appel de candidatures, en détachement, au parc national de Port-Cros

**Résumé :** Appel de candidatures pour :

- 1 directeur(trice)-adjoint(e)

**MOTS-CLES :** CANDIDATURE/DETACHEMENT

<b>Destinataires</b>	
<p>Pour exécution :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Administration centrale</li><li>- Etablissements d'enseignement</li><li>- Services déconcentrés</li><li>- Etablissements publics</li><li>- DIREN, Ministère de l'écologie et du développement durable</li><li>- Centres régionaux locaux du SNM</li></ul>	<p>Pour information :</p> <p>Syndicats</p>

La chef de bureau des mobilités  
et des statuts d'emplois

Adeline BARD

## APPEL DE CANDIDATURES

### **Le Parc national de Port-Cros**

(siège à Hyères – Var)

établissement public national sous tutelle du ministère de l'écologie et du développement durable,

recrute un(e) **Directeur(rice) -Adjoint(e)**

Poste à pourvoir pour août-septembre 2004, par voie de détachement ou autre à étudier, ouvert aux fonctionnaires et agents contractuels de catégorie A+ ou A confirmé justifiant d'une expérience dans le domaine de la gestion des espaces naturels ainsi que dans celui des relations avec le monde scientifique.

\* \* \*

*Créé le 14 décembre 1963, le Parc national de Port-Cros est le pionnier des parcs marins européens et, depuis 2001, en application de la convention de Barcelone, la première ASPIM (aire spécialement protégée d'importance méditerranéenne) française.*

*Cette longue expérience et l'originalité de son action expliquent le rôle emblématique qu'il joue en Méditerranée, alors qu'il occupe une surface relativement modeste, réduite aux 700 ha terrestres et aux 1288 ha marins de l'archipel de Port-Cros. A ce « cœur » d'origine, il convient en effet d'ajouter un « périmètre de protection » qui s'est étendu, au fil d'une action partenariale avec les autres Communes concernées et le Conservatoire du Littoral, à l'île voisine de Porquerolles (1200ha), acquise en quasi-totalité par l'Etat en 1971 et, sur le continent, au Cap Lardier (300ha), aux anciens Salins d'Hyères (900ha) et à la presqu'île de Giens (110ha).*

*Cet élargissement a aussi porté sur de nouveaux domaines d'action avec la création, en 1979 du Conservatoire botanique de Porquerolles et, en 1999, en accord avec l'Italie et la Principauté de Monaco, d'un Sanctuaire pour les mammifères marins de Méditerranée, dont le Parc anime la partie française.*

\* \* \*

### **1 – FONCTIONS**

- Membre de l'équipe de direction avec le Directeur, le Secrétaire Général et le Conservateur.
- Intérim du Directeur de l'établissement public.
- Animation de l'élaboration et suivi de la mise en œuvre et de l'évaluation des documents de planification de la gestion patrimoniale : programme d'aménagement, plans de gestion, Natura 2000, plans d'aménagement contre l'incendie, contrat d'objectifs et de moyens de l'établissement, future charte de développement durable.
- Assiste le Président du Conseil d'administration et le Directeur dans la représentation de l'établissement au sein des instances locales, nationales et internationales.
- Animation et suivi des activités du Comité scientifique.
- Assiste le Directeur dans la coordination de l'activité des unités territoriales (îles de Port-Cros et de Porquerolles, Cap Lardier, presqu'île de Giens et anciens Salins d'Hyères) et des unités de service du siège (gestion du patrimoine naturel et bâti, biodiversité et études, communication et relations extérieures, informatique et SIG).
- Liaison avec le Conservatoire botanique, service spécialisé du Parc national.

### **2 – PROFIL ET EXPERIENCE**

- Connaissances naturalistes, terrestres et marines, approfondies et expérience des relations avec le monde scientifique.
- Connaissance des questions relatives à l'aménagement du territoire et de l'espace.
- Expérience des relations internationales, notamment en méditerranée et bonne connaissance des programmes européens (Leader + et Interreg).

- Aptitude et goût pour l'animation et le travail en équipe ; expérience d'encadrement indispensable et si possible dans le cadre d'un organisme de protection de l'environnement.

- Aptitude à communiquer, expliquer et convaincre, et expérience en qualité de formateur dans l'enseignement supérieur ou dans des organes de formation de niveau national ou international .

- Expérience des relations avec les élus, les organismes socio-professionnels, les associations, ainsi qu'avec les administrations territoriales et d'Etat.

- Langues : anglais parlé et écrit couramment obligatoire et pratique d'une deuxième langue souhaitée (espagnol – italien).

- Maîtrise des outils bureautiques courants, usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication, et bonne connaissance des systèmes d'information géographique.

### **3 – AUTRES**

- Pratique d'activités sportives en liaison avec l'observation du milieu naturel.

- Implication dans la vie associative, caritative ou citoyenne.

### **4 – DEPOT DE CANDIDATURE**

Personnes à contacter (téléphone : 04 94 12 82 30)

Emmanuel LOPEZ, Directeur du Parc national de Port-Cros ;

Bruno CORDIEZ, Secrétaire Général.

Les candidatures, présentées sous la forme d'une

**lettre manuscrite de motivation accompagnée d'un C.V. détaillé,**

devront être adressées par la poste en recommandé avec accusé de réception à

M. le Directeur du Parc national de Port-Cros, Castel Ste Claire, 83400 Hyères,

**avant le 10 mai 2004**, cachet de la poste faisant foi.